



COMMUNE DE VILLERON

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté N°35-2025 en date du 26 mai 2025, le maire de VILLERON a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'enquête publique se déroulera du 02 juillet 2025 au 1^{er} août 2025 inclus.

Toute personne pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- En version papier, dans la salle du Conseil Municipal-25, rue Saint Germain-95380 VILLERON aux heures d'ouverture de la mairie :
Lundi : 9h-12h00 et 13h30-18h00
Mercredi : 9h-12h00 et 13h30-16h00
Jeudi : 13h30-18h00
Vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00
- En version numérique, sur le site à l'adresse suivante :
<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-villeron>

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra émettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête publique mis à sa disposition en mairie
- Par voie postale en adressant un courrier à l'attention de Madame la commissaire-enquêteur à la mairie-25, rue Saint Germain-95380 VILLERON en précisant sur l'enveloppe « enquête publique-Révision du Plan Local d'Urbanisme »
- Par courrier électronique à l'adresse suivante :
revision-plu-villeron@mail.registre-numerique.fr

Madame Estelle DLOUHY-MOREL, désignée comme commissaire enquêteur par décision N°E25000025/95 du 28 Mars 2025 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de PONTOISE, se tiendra à disposition du public à la mairie de VILLERON aux dates et heures suivantes :

- Lundi 07 juillet 2025 de 14h00 à 18h00
- Vendredi 1^{er} août 2025 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions motivés remis par la commissaire-enquêteur à Monsieur le Maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie de VILLERON ainsi que sur son site internet <https://villeron.fr> pendant un an.